

Stationnement :

Anne Hidalgo annonce un accès facilité pour les professionnels de santé

Mardi 4 juillet, à 16h30, Hôtel de Ville (4e)

Mardi, Anne Hidalgo, Maire de Paris, et ses adjoints Bernard Jomier et Christophe Najdovski, recevront les représentants des Ordres des professionnels de santé libéraux pour leur annoncer un nouveau dispositif de stationnement qui facilitera l'exercice de leur profession et en particulier les consultations aux domiciles des Parisiens.

Anne Hidalgo et son équipe œuvrent depuis le début de la mandature à renforcer l'accès aux soins des Parisiens et à lutter contre la désertification médicale. Cela passe par un soutien accru aux professionnels de santé libéraux qui exercent dans la capitale.

Après avoir soutenu l'ouverture de cabinets médicaux avec le dispositif « Paris Med' », la Maire de Paris souhaite aujourd'hui faciliter le stationnement des professionnels de santé libéraux installés à Paris et en particulier celles et ceux exerçant à domicile.

La Ville va ainsi mettre en place un dispositif de stationnement dédié, qui s'avèrera être le plus avantageux de France pour les professionnels libéraux. Ainsi, les médecins, mais aussi les infirmiers, sages-femmes, masseurs-kinésithérapeutes et orthophonistes exerçant à Paris disposeront de cette nouvelle mesure.

Anne Hidalgo présentera ce dispositif incitatif aux représentants des Ordres, ce mardi à 16h30. Cette rencontre sera ouverte à la presse.

Personnalités présentes :

- Anne Hidalgo, Maire de Paris
- Bernard Jomier, adjoint à la Maire en charge de la santé, du handicap et des relations avec l'AP-HP
- Christophe Najdovski, adjoint à la Maire en charge des transports, de la voirie, des déplacements et de l'espace public
- Cécile Marest, présidente de l'Ordre des sages-femmes

- Frédérique Srour, président de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes
- Jean-Jacques Avrane, président de l'Ordre des médecins
- Thierry Amouroux, président de l'Ordre des infirmiers
- Sarah Degiovani, présidente de l'URPS des orthophonistes d'Ile-de-France

Date et lieu :

Mardi 4 juillet, 16h30, Bureau de la Maire, Hôtel de Ville (4e)

Contact presse : Chloé Humpich / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr